Nations Unies

S/PV.7214



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7214[e] séance

Jeudi 10 juillet 2014, à 10 heures

New York

Président :	M. Gasana	(Rwanda)
Membres :	Argentine	M[me] Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Olguín
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M[me] Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M[me] Murmokaitė
	Luxembourg	M[me] Lucas
	Nigéria	M. Sarki
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

14-46225 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur et à la pratique établie.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, à qui je donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de faire au Conseil le point de la situation en Israël et dans la bande de Gaza. J'ai considéré que la gravité de la situation imposait des consultations avec les membres du Conseil.

Cela fait maintenant plusieurs jours que la situation se détériore de façon dangereuse à Gaza et alentour. Ces derniers jours, les factions palestiniennes du Hamas et du Jihad islamique ont tiré une pluie de plus de 550 roquettes et obus de mortier en Israël, depuis Gaza, et les Forces de défense israéliennes (FDI) ont effectué plus de 500 frappes aériennes sur Gaza, ciblant principalement des installations du Hamas et du Jihad islamique et le domicile de leurs membres. Quatre-vingt-huit Palestiniens, des civils pour la plupart, auraient été tués, et 339 auraient été blessés. Hier après-midi, on dénombrait environ 150 logements détruits ou gravement endommagés, et près de 900 personnes déplacées.

Trois roquettes auraient été tirées sur Jérusalem, dont une aurait touché le nord de Jérusalem selon les FDI, qui n'ont pas indiqué l'emplacement exact. Des roquettes ont également été tirées, notamment, sur Tel Aviv, Jérusalem, Hadera, Ashdod et Beer Sheva. Certaines ont été interceptées par le système de défense Dôme d'acier; d'autres ont causé des dégâts matériels et blessé deux civils israéliens. Une tentative d'infiltration par la mer à Ashkelon, depuis Gaza, menée par des activistes palestiniens dans la nuit du 8 juillet aurait été déjouée par les FDI, qui ont tué les activistes. Les attaques se poursuivent aujourd'hui des deux côtés.

La situation qui a conduit à l'explosion de ces derniers jours était déjà fragile, suite à l'enlèvement et au meurtre atroces de quatre jeunes : trois étudiants israéliens d'une yeshiva et un adolescent palestinien. Ces actes ont troublé une période de calme relatif et ont été largement condamnés par l'ONU et la communauté internationale. Les responsables doivent être traduits en justice. Je saisis cette occasion pour exprimer de nouveau mes plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes de ces actes abominables.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un risque d'escalade généralisée en Israël et à Gaza, la menace d'une offensive terrestre étant toujours palpable et ne pouvant encore être prévenue que si le Hamas met fin aux tirs de roquettes. Le Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou, a annoncé que les organes de sécurité et le Conseil des ministres israéliens maintenaient leur décision d'intensifier les opérations contre les cellules terroristes afin d'assurer la sécurité des Israéliens. Le Président Abbas ne cesse d'appeler au règlement de cette crise, et il a fait appel au Président Al Sisi, de l'Égypte, pour lui demander de faciliter la négociation d'un cessez-le-feu sur la base du cessez-le-feu facilité par Le Caire en novembre 2012, processus auquel j'avais pris part.

La guerre des mots se poursuit elle aussi au même rythme. Les dirigeants du Hamas, par l'entremise des déclarations publiques faites par Khaled Meshaal et Moussa Abu Marzouk, appellent à poursuivre la résistance en dépit du fait qu'Israël et le Hamas ont précédemment indiqué ne pas rechercher la confrontation. Il est aujourd'hui plus urgent que jamais d'essayer de trouver un terrain d'entente en vue de rétablir le calme et d'instaurer un cessez-le-feu.

Une fois de plus, les civils paient le prix de la poursuite du conflit. Ma principale préoccupation est la sécurité et le bien-être de tous les civils, où qu'ils se trouvent. Je suis attristé – et nous devrions tous l'être – de revivre un scénario qui ne rappelle que trop les deux dernières guerres vécues à Gaza. J'ai toujours condamné les tirs de roquettes aveugles lancés sur Israël depuis Gaza. De la même manière, le recours excessif

à la force et le fait de mettre en danger la vie des civils sont tout aussi intolérables. On ne peut admettre que les civils, dans les deux camps, vivent en permanence dans la peur de la prochaine attaque aérienne.

Toutes les parties, y compris les groupes armés palestiniens, doivent respecter le droit international humanitaire. Israël a des préoccupations légitimes en matière de sécurité, mais je suis également inquiet par le nombre important de Palestiniens tués ou blessés au cours des opérations menées par Israël. Je condamne de nouveau le fait que le bilan des victimes à Gaza continue de s'alourdir. Une fois de plus, les civils palestiniens sont pris au piège entre l'irresponsabilité du Hamas et la riposte musclée d'Israël.

Ces derniers jours, je me suis entretenu avec plusieurs grands dirigeants, notamment le Roi d'Arabie saoudite, l'Émir du Qatar, le Président égyptien, les dirigeants de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique, le Secrétaire d'État des États-Unis, la Haute Représentante de l'Union européenne et d'autres. Tous conviennent qu'il est crucial de rétablir le calme. Nous devons encourager les parties à ne pas rester campées sur leurs positions.

J'ai également parlé au Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou, et au Président de la Palestine, M. Abbas. J'ai appelé les deux parties à exercer la plus grande retenue, à faire preuve de sagesse et à mesurer les risques d'une nouvelle escalade. Gaza et la région dans son ensemble ne peuvent se permettre de vivre une nouvelle guerre et de voir apparaître une nouvelle ligne de fracture. Les répercussions néfastes que cela aurait par ailleurs sur la Cisjordanie sont elles aussi imprévisibles étant donné la situation déjà précaire et explosive. La crise actuelle montre une fois de plus que le statu quo est intenable.

Il demeure toujours aussi indispensable de trouver une solution à la situation de Gaza. Les éléments clefs de la résolution 1860 (2009) ne sont toujours pas appliqués, notamment pour ce qui est de la réunification de Gaza et de la Cisjordanie sous l'égide d'une Autorité palestinienne légitime qui observe les principes de l'Organisation de libération de la Palestine. Si la diplomatie peut permettre de rétablir le calme et de stopper les violences, un cessez-le-feu plus large devra s'attaquer aux causes profondes du conflit, prévoir la pleine ouverture de tous les points de passage et mettre un terme à la contrebande d'armes. Toute solution suppose également de remédier à la vulnérabilité humanitaire chronique de Gaza, où la pénurie d'eau et d'énergie est permanente. Je continue d'encourager le Gouvernement égyptien à ouvrir d'urgence son point de passage à des fins humanitaires.

Les troubles se poursuivent en Cisjordanie où la situation est marquée par un enchaînement d'attaques, de représailles et d'actes de provocation. Bien que les émeutes à Jérusalem-Est se soient calmées depuis lundi, les affrontements entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes se poursuivent dans le reste de la Cisjordanie, y compris dans les camps de réfugiés et leurs alentours. Hier, environ 10 Palestiniens auraient été blessés par les FDI près de Ramallah et de Bethléem au cours de manifestations organisées en solidarité avec Gaza, durant lesquelles des infrastructures de sécurité israéliennes ont été attaquées en Cisjordanie. Il est clair que la communauté internationale doit accélérer ses efforts pour stopper immédiatement cette escalade et instaurer un cessez-le-feu durable. Tous les acteurs doivent faire preuve de la plus grande retenue et respecter le droit international humanitaire. Je vais continuer à m'employer à rapprocher les positions et à relancer les négociations.

Dans le même temps, je comprends qu'un grand nombre d'Israéliens et de Palestiniens ne croient plus au processus de paix, en particulier après le dernier effort diplomatique, qui n'a guère donné de résultats. Cet échec, et tous les autres essuyés par la diplomatie au fil de longues années sur le dossier du Moyen-Orient, a, à n'en pas douter, entamé la confiance dans la possibilité de la paix. Mais à l'évidence personne ne saurait y préférer un cycle perpétuel de violence, la méfiance généralisée et des peuples divisés. L'heure n'est pas à l'incitation ou à la vengeance. Nous ne devons pas laisser les éléments perturbateurs prendre la main et devons éviter que la situation échappe à tout contrôle. Toute nouvelle escalade de la violence pourrait avoir des conséquences alarmantes et imprévisibles.

C'est l'une des épreuves les plus difficiles qu'ait dû affronter la région ces dernières années. Plus que jamais, la situation requiert de l'audace et des idées novatrices. Nous devons nous efforcer de rétablir le calme aujourd'hui, mais également d'ouvrir des perspectives politiques pour l'avenir. Les parties, les partenaires régionaux et la communauté internationale doivent tout mettre en oeuvre pour relancer des négociations véritables en vue de concrétiser de manière viable la solution des deux États. Tous doivent reconnaître une fois pour toutes que seul un accord de

paix garantira durablement la sécurité des Israéliens et des Palestiniens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous sommes certains que vous dirigerez les travaux du Conseil de manière avisée et compétente. Nous tenons également à remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, pour l'excellent travail accompli le mois dernier.

Je remercie aussi, par votre intermédiaire, tous les membres du Conseil d'avoir répondu promptement à notre appel, aux appels de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la coopération islamique, du Mouvement des pays non alignés et du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, et, il me semble, à l'appel du Secrétaire général demandant la convocation de la présente séance dans les meilleurs délais. Nous vous sommes reconnaissants d'y avoir donné suite et nous espérons que le Conseil trouvera la volonté politique nécessaire pour agir et mettre fin sur-le-champ à cette agression contre notre peuple.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son engagement personnel hier et aujourd'hui, des contacts qu'il a eus avec des dirigeants du monde entier, de sa présence parmi nous aujourd'hui et de sa contribution au présent débat. J'espère que les efforts qu'il déploie auprès des membres du Conseil permettront d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et de mettre un terme au carnage et aux attaques dont est victime la population civile palestinienne dans tout le territoire occupé, en particulier la bande de Gaza.

C'est sur les instructions de la direction palestinienne sous la houlette du Président de Mahmoud Abbas, et avec l'appui du Groupe des États arabes, du Mouvement des pays non alignés, de l'Organisation de la coopération islamique et du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien que je suis venu au Conseil de sécurité pour l'exhorter à s'acquitter d'urgence de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui incombe au titre de la Charte. Nous prions instamment le Conseil d'agir immédiatement pour protéger les vies de civils, qui sont détruites et perdues au fil des minutes, à la suite de l'agression militaire israélienne menée contre le peuple palestinien dans la Palestine occupée, en particulier dans la bande de Gaza. Je prends la parole au nom du peuple palestinien qui souffre et qui est endeuillé, qui une fois de plus fait face à une avalanche de mort, de destruction, de traumatisme et de terreur, à la suite des actes délibérés et malveillants perpétrés sous les yeux du monde par les forces d'occupation israéliennes, qui poursuivent leur occupation militaire belligérante qui dure depuis près de cinq décennies.

Cette occupation israélienne illégale et inhumaine est injustifiable dans n'importe quel contexte et va à l'encontre de tous les principes du droit international, de la dignité humaine et de la conscience morale. Il s'agit d'une occupation – y compris des forces armées et des colons terroristes – dans le contexte de laquelle, intentionnellement, des enfants sont tués, brûlés et mutilés; des femmes, des hommes et des personnes âgées sont tués et blessés; des exécutions extrajudiciaires sont commises; des maisons sont détruites; des terres appartenant à un autre peuple sont usurpées et colonisées; des civils font l'objet de déplacements forcés et sont dépossédés de leurs biens, devenant ainsi des pauvres sans-abri; des lieux saints, en particulier à Jérusalem-Est occupée, sont profanés; et des milliers de civils, y compris des enfants, sont enlevés, emprisonnés et mis en détention. C'est une occupation qui prouve, encore et encore, le caractère raciste, expansionniste et agressif de ses objectifs et son mépris total du caractère sacré de la vie et des droits du peuple palestinien, que l'histoire a condamné à souffrir sous cette occupation.

Pourtant, d'une façon pour le moins absurde et offensante, le Gouvernement israélien, qui est responsable de cette occupation criminelle, prétend être la seule démocratie au Moyen-Orient et avoir « l'armée la plus morale » du monde, alors que ce même Gouvernement est composé de membres qui appellent et incitent ouvertement à l'assassinat et au nettoyage ethnique du peuple palestinien et lance des attaques militaires brutales contre une population civile sans défense.

Je suis devant le Conseil de sécurité pour dire ceci : nous en avons assez de l'effusion de sang du peuple palestinien, assez de son oppression sous l'occupation israélienne, assez de cette injustice et assez de cette violence et de ce conflit, qui infligent tant de souffrances à des innocents de part et d'autre

et mettent en péril la paix et la stabilité régionales et internationales!

Ces dernières semaines, j’ai adressé de nombreuses lettres officielles au Conseil pour appeler d’urgence son attention sur cette crise. Il n’y a eu guère de réaction à ces lettres, à l’exception de la déclaration du Président à la presse du 2 juillet concernant le jeune palestinien Mohammed Abu Khdeir, qui a été tué et brûlé d’une manière atroce par des colons terroristes israéliens à Jérusalem-Est occupée. Dans ces lettres, j’ai décrit en détail les actes illégaux commis par Israël, qui constituent des violations graves du droit international humanitaire, notamment la quatrième Convention de Genève, le droit des droits de l’homme et le droit pénal international, à savoir les dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Il ne fait aucun doute que la puissance occupante est en train de commettre systématiquement des violations des droits de l’homme, des crimes de guerre et des actes relevant du terrorisme d’État.

Pendant des jours, Israël a poursuivi ses attaques incessantes, en procédant à des centaines de raids aériens et de tirs d’artillerie contre des agglomérations civiles dans la bande de Gaza, terrorisant notre peuple, tuant des dizaines de civils et en blessant des centaines. La situation humanitaire critique qui règne à Gaza, qui souffre depuis longtemps suite à l’occupation et le blocus imposés par Israël, se détériore rapidement et, en ce mois sacré du ramadan, la vie semble s’être arrêtée, dans un climat de peur et de panique généralisées. Étant donné que la majorité des civils qui se trouvent dans la bande de Gaza sont des réfugiés et que les camps continuent d’être pris pour cible par les attaques militaires israéliennes, l’Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a proclamé l’état d’urgence dans la bande de Gaza.

En Cisjordanie, les raids militaires israéliens se poursuivent quotidiennement dans les villes, les villages et les camps de réfugiés palestiniens, et le nombre de victimes ne cesse d’augmenter à cause de la force meurtrière excessive utilisée par les forces d’occupation israéliennes à l’encontre des civils palestiniens, y compris des manifestants pacifiques. Des maisons ont été détruites. Depuis le début de la crise actuelle, le 12 juin, plus de 850 Palestiniens ont été arrêtés ou mis en détention, ce qui porte le nombre total de Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes à plus de 6 000, y compris des enfants, des femmes et des élus. En outre, les actes de violence, de terrorisme et de provocation commis par les colons à l’encontre des civils palestiniens, notamment des enfants et des agriculteurs, et les démolitions de maisons, de vergers et de sites religieux palestiniens se poursuivent sans relâche sous la protection des forces d’occupation, auxquelles le Gouvernement israélien a transféré illégalement le contrôle des territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est.

À l’heure actuelle, le nombre de morts palestiniens dépasse 80; en fait, il est probablement supérieur à 90. Aujourd’hui, une famille entière de huit personnes a été décimée dans les attaques et agressions atroces lancées par les forces d’occupation israéliennes contre notre peuple dans la bande de Gaza. Par ailleurs, des centaines de civils ont été blessés suite aux attaques menées par Israël à l’aide de frappes aériennes, de tirs de chars, de balles réelles, de balles souples, de grenades étourdissantes, de munitions lacrymogènes et de coups. Bon nombre de ces blessés sont dans un état critique.

Les enfants, qui représentent plus de la moitié de la population de Gaza, souffrent de manière disproportionnée et, à l’instar de ce qui s’est passé pendant les épisodes de brutalité militaire israélienne de décembre 2008 à janvier 2009 et de novembre 2012, font partie des nombreuses victimes. Les traumatismes ne font que s’aggraver, vu que les familles continuent à connaître de multiples tragédies, et que plusieurs familles sont décimées par les attaques israéliennes. Au sein de la famille de huit personnes assassinées aujourd’hui, il y avait cinq enfants. Nous rendons témoignage de leur souffrance et nous tenons à rappeler à la mémoire certaines des nombreuses vies perdues à la suite de cette brutalité israélienne inhumaine et insensée.

(*l’orateur poursuit en arabe*)

De cette tribune, je voudrais rendre hommage à la population de Gaza et réaffirmer que l’agression israélienne n’affaiblit aucunement la détermination de notre peuple, qui est plus forte que toutes les mesures de punition collective ou de répression prises par l’autorité occupante contre le peuple palestinien, en particulier contre les 1,7 million de citoyens de notre bien-aimé Gaza. Nous rendons hommage à la mémoire de nos martyrs tués pendant l’agression en cours. Au nom de tout le peuple palestinien, de l’Autorité palestinienne et d’autres qui sont épris de paix et de justice à travers le monde, nous rendons hommage à leur mémoire, qui restera à jamais gravée dans notre cœur et dans

notre esprit. Nous n'oublierons pas nos enfants bien-aimés, victimes des actes des colons et des autorités de l'occupation israélienne.

Alors, je demande : au nom de quelle légitime défense tue-t-on des enfants? De quelle légitime défense s'agit-il quand elle entraîne l'élimination de tout un peuple sur le territoire palestinien occupés Je voudrais, à cet égard, simplement rappeler une constellation d'enfants martyrs, victimes de cette lâche occupation : Mohammed Abu Khdeir, âgé de 16 ans; Ghanim Abdelgafoor, âgé d'un an; Mohammed Malaki, âgé de 2 ans; Mohammed Khalaf Al-Nouassrah, âgé de 4 ans; Nidal Khalef Al-Nouassrah, âgé de 5 ans; Siraj Abdel-Al, âgé de 8 ans; Bassim Qawareh, âgé de 10 ans; Mohammed Ashour, âgé de 13 ans; Hussein Qawareh, âgé de 14 ans; et Abdullah Abughazel, âgé de 4 ans, qui est décédé aujourd'hui.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Nous dénonçons l'audace des affirmations d'Israël selon lesquelles la population civile palestinienne à Gaza serait utilisée comme « bouclier humain », selon l'expression utilisée, quand il frappe lui-même sciemment et intentionnellement des zones densément peuplées de civils. Nous dénonçons également le fait qu'Israël affirme agir en légitime défense alors que, en dépit de l'interdiction qui lui est faite au titre du droit international, il procède à des représailles et à des punitions collectives délibérées contre le peuple palestinien dans un souci déclaré de rétorsion et de vengeance – comme y a directement appelé le Premier Ministre lui-même – pour le meurtre de trois colons israéliens, pourtant clairement condamné par la direction palestinienne.

Nous rappelons que c'est Israël qui a brusquement suspendu en avril les négociations de paix en réaction à la réconciliation intervenue entre l'Organisation de libération de la Palestine et le Hamas, une mesure légitime et nécessaire que notre population, tout comme la communauté internationale, appelait depuis longtemps de ses voeux. Nous rappelons également qu'Israël s'est publiquement déclaré opposé au Gouvernement d'union nationale palestinien et qu'il a recouru aux prétextes les plus infondés pour provoquer et saper le Gouvernement palestinien, dans le but d'en entraîner l'effondrement, notamment par sa dernière agression militaire en date. Nous condamnons ces tactiques cyniques, ces provocations et ces agissements illégaux, et demandons à la communauté internationale de les condamner également.

Rien ne peut justifier le meurtre de civils innocents, quels qu'en soient l'endroit, le moment ou les responsables. Tous les prétextes invoqués pour faire croire le contraire doivent être dénoncés et tout doit être, au contraire, mis en œuvre pour mettre un terme à la violence et à la terreur que subissent les civils, notamment par des mesures visant à assurer et à imposer le respect du droit international. Le Conseil de sécurité ne peut rester paralysé et marginalisé tandis que se poursuivent les crimes de guerre israéliens contre la population civile palestinienne dans la bande Gaza et dans le reste du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et qu'un nouvel engrenage de violence emporte tout sur son passage. Le Conseil doit assumer ses responsabilités. Il doit agir pour protéger la vie des civils, désamorcer la crise actuelle et sauver du naufrage les chances de paix et de sécurité qui s'offrent à notre région troublée. Faute de quoi, il diminuera encore sa propre crédibilité et se rendra complice de la mort d'enfants, de femmes et d'hommes innocents et d'une nouvelle dégradation de la situation, avec toutes les graves conséquences que cela comporte.

Nous appelons en particulier à la protection du peuple palestinien. Israël a manifestement contrevenu et renoncé à la responsabilité qu'il a, en tant que puissance occupante, de garantir la sécurité et le bien-être de la population civile vivant sous son occupation. C'est pourquoi il faut que la communauté internationale, conformément à ses obligations juridiques – et, j'y insiste, en vertu des responsabilités des Hautes Parties contractantes à la Quatrième Convention de Genève –, assure la protection de notre population jusqu'à ce que cesse cette occupation militaire. À cet égard, je tiens à informer le Conseil que le Président Abbas a officiellement saisi la Suisse, pays dépositaire, d'une demande de convocation des Hautes Parties contractantes afin qu'elles envisagent les mesures à prendre pour respecter leurs obligations, au titre de l'article premier commun aux Conventions et de l'article 146, concernant les sanctions pénales pour violations graves, ainsi que pour faire appliquer la Convention en Palestine occupée, y compris Jérusalem-Est.

Le peuple palestinien, dont nous honorons et louons la résilience et la ténacité, attend du Conseil de sécurité, en ces instants critiques, qu'il applique ses résolutions et ses principes fondamentaux, avant tout pour sauver des vies, mais également pour préserver la possibilité d'un règlement juste et pacifique de ce conflit sur la base de la solution des deux États et des frontières d'avant 1967, sur lesquelles la communauté

internationale est unie mais auxquelles Israël a si gravement porté atteinte. Un message de fermeté doit être adressé par le Conseil à Israël pour qu'il mette immédiatement un terme à son agression contre le peuple palestinien et honore ses obligations au titre du droit international. De plus, il est grand temps qu'Israël, Puissance occupante, soit amené à répondre de ses innombrables violations des droits de l'homme et de ses crimes de guerre, dont le meurtre de civils palestiniens, la destruction gratuite de biens palestiniens et la pernicieuse colonisation des territoires palestiniens.

Nous appelons le Conseil de sécurité à agir maintenant pour faire cesser le bain de sang en Palestine occupée, notamment la dernière guerre que mène depuis quelque temps Israël à Gaza, et pour faire revivre l'espoir qui s'amenuise de voir se terminer l'occupation et ce dramatique conflit, et de voir advenir la paix et se réaliser les aspirations des Palestiniens à la liberté, à la jouissance de leurs droits et à la justice, dont ils sont privés depuis trop longtemps.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Prosor (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de ses observations. Pendant qu'il parlait, cinq nouvelles roquettes ont été tirées depuis Gaza sur le sud d'Israël, dont une est tombée sur une maison. Avant de commencer ma déclaration, je voudrais remercier l'Ambassadeur Gasana de présider cette importante séance.

À l'heure où je parle, l'organisation terroriste du Hamas fait pleuvoir un déluge de roquettes depuis Gaza. Le Hamas fait peser une menace délibérée et aveugle sur la vie de 3,5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents d'Israël, du sud au nord, de Beersheba à Tel-Aviv et Haïfa. Ces trois derniers jours, 442 roquettes ont été tirées sur Israël. C'est-à-dire une roquette toutes les 10 minutes. Quinze secondes : c'est le temps que l'on a pour courir s'abriter. Il faut s'imaginer ce que c'est que de n'avoir que 15 secondes pour trouver un abri anti-bombes. Et que dire quand il faut, en plus, le faire avec des enfants en bas âge, des parents âgés ou un ami malade. Toute une génération d'enfants israéliens est en train de grandir à l'ombre de cette menace. Ce mode de vie anormal est devenu la norme pour de nombreux Israéliens. C'est absolument inadmissible. Aucun pays, aucun peuple, aucun gouvernement ne pourrait tolérer une telle situation.

C'est le Hamas qui nous a entraînés dans ce conflit. Le soir du 12 juin, trois adolescents israéliens, Eyal, Gilad et Naftali, rentraient chez eux après l'école lorsqu'ils ont été kidnappés et tués par des terroristes du Hamas. Dans les jours qui ont suivi, le Hamas a commencé à faire pleuvoir à l'aveugle une multitude de roquettes sur nos maisons et sur nos villes. Israël a fait preuve de retenue, mais le Hamas a répondu par une agression effrénée. Il y a eu encore plus de roquettes et encore plus d'attaques terroristes. Certains dans cette salle ont critiqué Israël parce qu'il avait enfin réagi à ces provocations. Ils nous ont accusés de réagir de façon disproportionnée. Demander à Israël de faire preuve de retenue alors que nos villes sont constamment en proie aux attaques, c'est comme demander à des pompiers de lutter contre une fournaise infernale avec quelques seaux d'eau.

Aucun pays n'accepterait les menaces auxquelles est en butte Israël. Nous sommes déterminés à donner aux Israéliens la sûreté et la sécurité qu'ils méritent. Cette semaine, Israël a lancé une opération en légitime défense appelée Bordure de protection,, pour contrer les attaques, défendre ses concitoyens et leur assurer une vie à l'abri de cette menace constante. L'objectif de notre opération est d'éliminer la menace que fait peser le Hamas en démantelant son infrastructure militaire, et de rétablir le calme en Israël. Nous ne voulons pas d'un remède cosmétique au problème, qui permettrait au Hamas de souffler et de se regrouper. Nous n'allons pas lui donner un répit pendant lequel il pourrait reconstituer ses stocks de roquettes pour nous frapper de nouveau dans quelques semaines.

Israël prend actuellement d'importantes mesures pour éviter de porter atteinte à d'innocents civils. Les Forces de défense israéliennes (FDI) avertissent les Palestiniens de Gaza des frappes imminentes. Pendant ce temps, le Hamas donne ordre aux civils de monter sur les toits de ces immeubles et de servir de boucliers humains. Le Hamas profite du souci que nous avons de la vie humaine pour se cacher dans les maisons, les écoles et les mosquées palestiniennes et pour se servir le sous-sol d'un hôpital de Gaza comme quartier-général.

Le Hamas commet un double crime de guerre : il prend des civils israéliens pour cible tout en se cachant derrière des civils palestiniens. Le Hamas prend pour cible les voies d'approvisionnement de son propre peuple. Il tire des roquettes sur une centrale électrique à Ashkelon qui maintient les lumières allumées pour les citoyens de Gaza. En début de semaine, le Hamas

a fait exploser un tunnel près du point de passage de Kerem Shalom, et tiré des roquettes et des missiles sur ce point d'entrée décisif. Je serai clair. Le Hamas prend pour cible le seul point de passage par lequel des denrées alimentaires, des médicaments et d'autres produits essentiels entrent dans Gaza. Voilà à quel point le Hamas se soucie de son peuple. Malgré ces attaques, Israël maintient ce point de passage ouvert et, mardi et mercredi, 242 camions chargés de marchandises sont entrés dans la bande de Gaza.

À plusieurs reprises, les membres du Conseil ont critiqué Israël pour avoir limité l'acheminement des matériaux de construction à Gaza. Je vais dire au Conseil à quoi servent ce ciment et cet acier. Ils ne servent sûrement pas à construire des écoles, des jardins d'enfants ou des logements. Ils servent à fabriquer des roquettes, que le Hamas tire de manière aveugle sur des écoles, des jardins d'enfants et des logements israéliens. Ils servent à construire des tunnels de la terreur que le Hamas utilise pour enlever des Israéliens.

Ces dernières années, le Hamas a renforcé une énorme machine militaire de 10 000 roquettes. Israël s'emploie maintenant à démanteler cette machine. Le Hamas est déterminé à envenimer la situation avec un arsenal qu'il a acquis grâce à un des principaux parrains du terrorisme dans le monde : l'Iran. En mars, l'Iran s'est fait prendre la main dans le sac tandis qu'il essayait de faire passer des missiles de longue portée à Gaza. Ces missiles ont une portée de 160 kilomètres et peuvent frapper les plus importantes agglomérations israéliennes. Le Hamas doit comprendre qu'il ne peut pas prendre pour cible des civils israéliens. Rien que ce matin, sur une de nos autoroutes, les Forces de défense israéliennes ont intercepté un véhicule rempli d'explosifs, qui était sur le point de servir à mener une attaque-suicide. En début de semaine, des terroristes se sont infiltrés en Israël par la mer dans le cadre d'une mission visant à attaquer un kibboutz situé à proximité.

Je voudrais rappeler au Conseil que le groupe terroriste responsable de ces attaques occupe un siège au sein du Gouvernement d'unité palestinien. Le Hamas est considéré au plan international comme une organisation terroriste par de nombreux pays, y compris des membres du Conseil de sécurité – le même Hamas qui ne reconnaît pas Israël et appuie des objectifs génocidaires en visant la destruction d'Israël. La Charte du Hamas indique clairement qu'Israël existe et continuera d'exister jusqu'à ce que l'Islam le raye de la carte. Le Hamas pratique ce qu'il préconise. Il a envoyé des personnes commettre des attentats-suicide à la bombe dans nos centres commerciaux, nos bus et nos cafés. Il a fait un lavage de cerveau à toute une génération d'enfants palestiniens et a envoyé des milliers de jeunes dans des camps d'entraînement terroriste. Depuis 2013, il a tenté d'enlever 64 Israéliens.

Les membres de la communauté internationale ont soutenu ce partenariat Fatah-Hamas, bien que le Hamas n'ait pas changé de rengaine ni agi conformément aux principes établis par le Quatuor. Il n'a pas reconnu Israël, ni renoncé à la violence, ni accepté les accords antérieurs. Néanmoins, la communauté internationale a accepté d'approuver ce mauvais pacte, et ce sont maintenant les citoyens israéliens qui en paient le prix. Il est temps que la communauté internationale répare cette injustice et fasse clairement savoir au Hamas que l'unité n'est pas synonyme d'impunité.

Pendant ce temps, l'observateur palestinien prend place dans cette salle et a l'audace de protéger le Hamas alors même que cette organisation terroriste se sert de son propre peuple comme bouclier humain. Dans sa déclaration, il n'a mentionné aucune des roquettes tirées sur Israël – 442 roquettes, et il n'en dit pas un mot. Son silence est aussi assourdissant que les roquettes qui explosent en ce moment même en Israël. Par les mots qu'il choisit d'employer, l'observateur palestinien devient le porte-parole du Hamas. Depuis quand une organisation terroriste peut-elle prendre place et faire entendre sa voix à l'ONU?

Pendant des années, nous avons exhorté la communauté internationale à condamner les tirs de roquettes. Nos appels ont été accueillis par le silence. Pendant des années, nous avons parlé des milliers de roquettes que le Hamas fait entrer illégalement à Gaza. Tout le monde pensait que nous exagérions et personne n'a rien dit. Pendant des années, nous avons mis en garde contre l'escalade imminente et nous avons été ignorés. Maintenant que ces roquettes atterrissent chez nous et que les terroristes sont à notre porte, le moment est venu pour la communauté internationale de considérer enfin le Hamas comme ce qu'il est : une organisation terroriste qui doit être dénoncée et démantelée et à laquelle il faut ôter toute légitimité.

Contrairement à ses ennemis, Israël croit en la valeur infinie de la vie humaine. La Bible dit « j'ai mis devant toi la vie et la mort … choisis la vie ». Le peuple juif choisit toujours la vie. Ce n'est pourtant pas ce que nous voyons de l'autre côté. En 2005, Israël a évacué Gaza, arrachant 12 000 Israéliens à leurs foyers. Les

Palestiniens ont eu la possibilité de bâtir une société prospère et pacifique. Au lieu de renforcer le peuple palestinien, ils se sont engagés à détruire Israël. Au lieu de choisir la vie, ils célèbrent la mort. À Gaza, des places publiques et des hôpitaux portent le nom de terroristes. En visitant une école de Gaza, on voit des enfants déguisés en kamikazes et scandant des menaces de mort contre Israël. Si l'on se rend chez la mère d'Abou Aysha, elle dira à quel point elle est fière que son fils soit à l'origine de l'enlèvement et du meurtre d'Eyal, de Gilad et de Naftali. Une culture qui célèbre le statut de martyr et le meurtre est une culture qui sera toujours en guerre avec elle-même et avec ses voisins.

Israël est en première ligne du monde libre pour ce qui est de combattre le terrorisme islamique radical. La menace posée par le terrorisme est mondiale – l'État islamique en Iraq et au Levant, Al-Qaida, Boko Haram, le Hezbollah et le Hamas. D'Abuja à Fallujah, des terroristes attaquent nos écoles et nos gratte-ciel, nos maisons et nos hôpitaux, nos centres commerciaux et nos ambassades. Aucun pays n'est à l'abri. Si la communauté internationale veut que tous les pays la soutiennent demain dans sa lutte contre le terrorisme, elle doit être aux côtés d'Israël aujourd'hui. L'appel lancé de nos capitales doit être on ne peut plus clair : rejeter le terrorisme quelque part revient à le rejeter partout.

Ce sont nos villes, nos foyers et nos familles qui sont attaqués en ce moment. Je demande à toutes les personnes présentes dans cette salle ce qu'elles feraient si leur famille était attaquée. Que voudraient-elles que leur gouvernement fasse? Le Conseil n'a qu'une seule mesure responsable à prendre : condamner le Hamas, condamner le terrorisme et condamner les tirs de roquettes. Il doit demander au Président Abbas de dissoudre le Gouvernement d'unité, et il doit appuyer le droit d'Israël de se défendre. C'est le seul moyen de parvenir à la paix dans notre région.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.